

AVIS A LA BATELLERIE

(VIR_AVISo4)

Localisation : Vilaine

Fait à signaler : Restriction conditions de navigation

Période concernée : à compter du 31/03/2017 jusqu'à nouvel ordre

Les faibles précipitations constatées à ce jour ne permettent pas d'alimenter convenablement nos biefs. Le niveau d'eau nous amène à prendre certaines mesures de restriction des conditions de la navigation.

Les usagers de la Vilaine sont informés de la limitation du mouillage à 1,20 m de Rennes à l'écluse du Boël.

Un point d'alerte est signalé sur le bief de Cicé réduisant le mouillage à 0,90 m dans le chenal au droit du quai de Champcors.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à faire preuve de vigilance.

A Rennes, le 30/03/2017
Pour la Région Bretagne,

La Responsable de la Subdivision
Vilaine – Canal d'Ille-et-Rance



Eléonore NADAN